



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa, (Ontario)  
K1A 0K2

APR 27 2022

L'honorable John Williamson  
Présidente du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Tel que demandé, la Défense nationale est heureuse de présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes la mise à jour ci-jointe sur l'état de la stratégie de maintien de l'effectif des Forces armées canadiennes, qui doit être présentée d'ici le 30 avril 2022.

Cordialement,

for Bill Matthews

Pièce jointes: 1

## Réponse au Comité permanent des comptes publics relativement au Rapport 5, La Réserve de l'Armée canadienne – Défense nationale, des rapports du printemps 2016 du vérificateur général du Canada

### **Recommandation 5**

*Que la Défense nationale présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape décrivant les progrès réalisés en vue de l'atteinte des deux premiers jalons du plan d'action d'ici au 31 janvier 2018, puis un rapport final sur l'efficacité de sa stratégie de maintien en poste des effectifs d'ici au 30 septembre 2019.*

*Le 4 avril 2022, le Comité a demandé à la Défense nationale de présenter une mise à jour provisoire sur l'état de la stratégie de maintien en poste des effectifs des Forces armées canadiennes d'ici le 30 avril 2022.*

### **Contexte**

Dans son rapport du printemps 2016 sur la Réserve de l'Armée de terre, le vérificateur général a recommandé que la Défense nationale élabore et mette en œuvre une stratégie de maintien de l'effectif de la Réserve de l'Armée de terre. La Défense nationale a accepté la recommandation et s'est engagée à élaborer et à mettre en œuvre cette stratégie, avant le 30 septembre 2019, au moyen d'un processus en quatre étapes, soit l'orientation, la conception de la stratégie, la mise en œuvre et la validation.

En décembre 2019, la Défense nationale a indiqué que sa décision d'élargir la portée et l'ampleur de la stratégie initiale de maintien en poste des effectifs à la totalité des Forces armées canadiennes avait entraîné des retards. La Défense nationale a ensuite indiqué qu'elle avait accompli la première étape du processus (l'orientation) en mars 2019, et qu'elle procédait à l'élaboration d'un cadre stratégique pour déterminer les priorités de haut niveau. Elle a déclaré qu'elle achèverait la deuxième étape (la conception de la stratégie), qu'elle aurait une stratégie et un plan de mise en œuvre en place d'ici septembre 2020, et qu'elle s'engageait à fournir un nouveau rapport d'étape au Comité avant le 31 décembre 2020.

En décembre 2020, la Défense nationale a indiqué que les travaux de la phase deux (conception de la stratégie) étaient toujours en cours, et elle s'est engagée à fournir au Comité une mise à jour sur la conception finale de la stratégie et sur les plans initiaux de mise en œuvre dans le cadre de sa mise à jour de juin 2021.

Au moment de la dernière mise à jour en juin 2021, la Défense nationale a indiqué qu'elle restait sur la bonne voie relativement à la publication d'une stratégie de maintien en poste des effectifs des FAC et du cadre de gestion du rendement à l'été 2021, et qu'elle fournirait la stratégie au Comité lorsqu'elle serait publiée.

### **Mise à jour sur la phase deux (conception de la stratégie)**

Bien que la Défense nationale ait signalé dans la dernière mise à jour au Comité que la stratégie de maintien en poste des effectifs des FAC et le cadre de gestion du rendement seraient publiés à l'été 2021, le processus a été retardé afin d'accorder davantage de temps de consultation avec le Comité consultatif du ministre de la Défense nationale.

Bien que la publication de la Stratégie ait été retardée, de nombreux éléments de la Stratégie ou à l'appui de celle-ci sont en cours ou en développement, notamment :

- **Stratégie de santé globale et de mieux-être** : Lancée en février 2022, la stratégie de santé globale et de mieux-être est une nouvelle philosophie et une nouvelle initiative de la Défense nationale en vue de prendre soin de son personnel et des familles des militaires. L'objectif de la stratégie est d'améliorer l'environnement de travail des Forces armées canadiennes, de mieux soutenir les familles des militaires, de renforcer la résilience grâce à des services de soins de santé efficaces et d'éliminer les obstacles aux soins.
- **Renouveau de l'éthos des FAC** : Le nouvel éthos « Digne de confiance pour servir » comprendra le concept de caractère, les valeurs d'inclusion et de responsabilisation, les attentes à l'égard du leadership et de l'état de préparation, de même qu'une attention particulière à la confiance.
- **Chef – Conduite professionnelle et culture (CCPC)** : Le CCPC a été établi en avril 2021 en vue d'unifier, d'informer et de coordonner les efforts de changement de culture dans l'ensemble de l'organisation et d'assurer que la conduite professionnelle répond aux normes attendues de la profession des armes et de l'Équipe de la Défense.

#### **Prochaines mises à jour à l'intention du Comité**

La Défense nationale fournira au Comité la Stratégie de rétention des Forces armées canadiennes une fois publiée. Le premier rapport annuel, qui comprendra une évaluation de l'efficacité de la stratégie, sera fourni au Comité en 2023, ce qui permettra de remplir tous les engagements liés à la recommandation cinq du *Rapport 5, Réserve de l'Armée canadienne - Défense nationale, du Rapport du printemps 2016 du vérificateur général du Canada*, et de conclure la présente mise à jour au Comité.